

Grenoble, le 3 septembre 2007



Eric LAVIS et Jean-Marc SIMON
Inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques
régionaux de sciences de la vie et de la Terre

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs de sciences
de la vie et de la Terre
des collèges et lycées publics et privés

S/C de Madame ou Monsieur le chef d'établissement

Rectorat

Inspection
Pédagogique
Régionale

Téléphone
04 76 74 70 60
Télécopie
04 76 74 70 55

Mél :
Eric.Lavis
@ac-grenoble.fr
Jean-Marc.Simon
@ac-grenoble.fr

Adresse postale
7, place Bir-Hakeim
BP 1065 - 38021
Grenoble cedex

Adresse des bureaux
7, place Bir-Hakeim
38000 Grenoble

Chère et cher collègue,

Nous espérons que des vacances reposantes vous ont permis de récupérer de l'année scolaire passée. Comme chaque année, nous vous communiquons par la présente quelques informations qui pourront servir de support à vos réflexions de rentrée. Le présent courrier est disponible sur le site académique, à la rubrique "inspection" :

<http://www.ac-grenoble.fr/svt/SITE/prof/inspe/index.htm>

Vous souhaitant la rentrée la plus sereine possible, nous vous adressons, chère ou cher collègue, nos salutations les plus cordiales.

Eric Lavis

Jean-Marc Simon

CONFERENCES SCIENTIFIQUES

L'association des professeurs de biologie géologie, le muséum d'histoire naturelle de Grenoble, le centre régional de documentation pédagogique et l'inspection pédagogique régionale de SVT organisent une conférence :

Grands singes et hommes : histoires d'origines

Brigitte SENUT

Mercredi 19 octobre 2007 de 14 heures 30 à 17 heures 30

Amphithéâtre du CRDP de Grenoble

Brigitte SENUT est professeur au laboratoire de paléontologie, Museum national d'histoire naturelle de Paris. Chercheur de terrain, elle a participé à la découverte des premiers grands singes fossiles d'Afrique australe, de nombreux grands singes en Afrique orientale et à celle du premier hominidé bipède en Afrique orientale.

Nous souhaitons que le succès égale celui rencontré par Guillaume LECOINTRE en 2005... le nombre "limité" de places de l'amphithéâtre du CRDP ne permettant pas de le dépasser !

GENERALITES

La circulaire "Préparation de la rentrée scolaire 2006" du BO n°13 du 31 mars 2006 :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/3/MENE0700047C.htm>

- rappelle l'importance du **conseil pédagogique** (et de la liberté laissée aux établissements pour sa mise en place), du **projet d'établissement** comme cadre de l'autonomie pédagogique des établissements, et du **contrat d'objectifs** comme "*outil de dialogue*".
- reprend les grandes lignes de la mise en œuvre du **socle commun de connaissances et de compétences** (essentiellement en ce qui concerne l'école primaire) (voir plus loin).
- généralise les **PPRE** (programmes personnalisés de réussite éducative), avec priorité aux 6^{ème} – 5^{ème} et aux redoublants.
- généralise le **B2i** au lycée et rappelle sa prise en compte dans l'obtention du diplôme national du brevet.
- rappelle l'importance de la **note de vie scolaire** dans l'acquisition des compétences sociales et civiques, par le respect des règles de la vie collective. Cette note sera prise en compte dans l'obtention du DNB.
- oppose les meilleurs résultats des **filles** (durée moyenne des études, niveau de diplômes et taux de réussite aux examens) et leur hésitation à s'engager dans des études scientifiques et techniques et vers des filières porteuses d'emploi.
- rappelle l'importance des **CESC** dans l'éducation à la santé.

PROGRAMMES

Le **BO hors série n° 6 - volume 2 du 19 avril 2007** fournit les programmes du collège réécrits pour prendre en compte les compétences du socle. Vous pouvez télécharger l'ensemble des programmes (environ 3 Mo) à l'adresse ci-dessous :

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/hs6/MENE0750668A_annexe3.pdf

A cette rentrée sera mis en œuvre le nouveau programme de quatrième. Les réseaux pédagogiques de proximité ont été l'occasion de réfléchir aux nouveautés par rapport au précédent programme et aux activités envisageables. Les journées de l'inspection seront l'occasion de présenter des manipulations nouvelles, intégrant notamment les TICE, pour les programmes de quatrième et de troisième.

BACCALAUREAT

Nous remercions cette année encore les collègues qui assurent avec compétence et dévouement les missions de coordonnateur de centre de correction. Leur implication permet un travail d'entente et

d'harmonisation particulièrement efficient, propice à des corrections les plus sereines possibles, dans l'intérêt des candidats que nous avons à évaluer. Les remontées de moyennes intermédiaires et finales, ainsi que les commentaires sur les sujets qu'ils nous ont transmis, servent de support aux informations et réflexions ci-après.

Pour les séries L et ES, la correction organisée dans les centres de baccalauréat a donné entière satisfaction, notamment parce que de bonnes conditions d'accueil ont été prévues par les chefs de centre, les coordonnateurs et les professeurs de l'établissement que nous tenons à remercier en notre nom à tous. Les correcteurs apprécient de pouvoir harmoniser en direct leurs pratiques d'évaluation.

Épreuve anticipée du baccalauréat – série L :

La correction s'est effectuée dans la journée.

Données tirées des remontées à l'issue des corrections (sur 2095 copies).

Moyenne SVT (sur 10)
6,43

Le sujet comportait une première question (notée sur deux points) concernant la carence en fer, et une deuxième partie (notée sur 8 points) différente selon le thème choisi par le candidat :

- " Place de l'homme dans l'évolution" (notion d'ancêtre commun appliquée à l'Homme)
- " Du génotype au phénotype, applications biotechnologiques" (notion de lien gène-protéine)

Les correcteurs ont pu appliquer sans difficulté le barème proposé.

Ils ont formulé un certain nombre de remarques :

- le sujet de génétique semble bien correspondre au type de sujet attendu en 1^{ère} L tant au niveau des documents que des questions.
- les deux premières questions du sujet portant sur l'évolution paraissent moins permettre d'évaluer la culture scientifique des élèves de section littéraire que d'évaluer leurs connaissances scientifiques (comme dans la série S).
- la notion d'ancêtre commun et l'établissement des phylogénies en général sont globalement mal comprises, ce qui est peu étonnant en référence à la difficulté des élèves de Terminale scientifique à se l'approprier.

Thèmes à traiter en L en 2007-2008 :

Le BO du n° 15 du 13 avril 2006 précise les thèmes à traiter cette année dans la série L :

(<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/15/MENE0600979N.htm>)

Série littéraire (L)

Année scolaire 2007-2008

Thèmes obligatoires, communs aux sciences de la vie et de la Terre et à la physique-chimie

“Représentation visuelle du monde” **et** “Alimentation et environnement”.

Thèmes au choix

- En sciences de la vie et de la Terre :

“Procréation” **ou** “Du génotype au phénotype, applications biotechnologiques”.

Dans le respect du texte de définition de l'épreuve orale de contrôle et afin de faciliter le déroulement des interrogations, le thème au choix traité par la classe devra être clairement précisé sur le livret scolaire de chaque élève.

Épreuve anticipée du baccalauréat – série ES :

La correction s'est effectuée sur deux jours.

Moyenne académique : 11,7 / 20

Données tirées des remontées partielles à l'issue des corrections (4246 candidats) :

Candidats ayant choisi le thème "Place de l'Homme dans l'évolution"
--

Nombre	Génotype	Homme	Note sur 40	Note sur 20
1566	11,3	10,8	22,1	11

Candidats ayant choisi le thème "Une ressource indispensable : l'eau"

Nombre	Génotype	Eau	Note sur 40	Note sur 20
2680	11,1	14,6	25,7	12,8

Le sujet commun – du génotype au phénotype – présentait l'originalité de comporter trois questions au lieu de deux. Cela ne semble pas avoir posé de problème aux candidats (et a facilité la correction). En revanche, beaucoup de notions scientifiques fondamentales sont mal maîtrisées : distinction cellule / molécule, protéine / ADN, relation entre un nucléotide changé et une protéine modifiée...

Le sujet du thème au choix "Une ressource indispensable : l'eau" a été bien réussi. Il ne présentait pas de difficultés particulières, le schéma sur le cycle de l'eau, noté sur 10 points, pouvant même être considéré comme trop facile.

Le sujet du thème "Place de l'Homme dans l'évolution" a posé problème à beaucoup de candidats. Les données sur les épandages d'insecticides n'ont pas toujours été correctement comprises. L'insecticide a parfois été considéré comme mutagène. La partie sur l'ancêtre commun à l'Homme et au Chimpanzé n'a pas été très bien réussie (la formulation de la question a pu dérouter certains candidats).

Les grilles de correction et barèmes ont été d'un usage aisé pour les correcteurs.

Thèmes à traiter en ES en 2007-2008 :

Le BO n° 15 du 13 avril 2006 précise les thèmes à traiter cette année dans la série ES
<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/15/MENE0600979N.htm>:

Série économique et sociale (ES)

Année scolaire 2007-2008

Thèmes obligatoires

“Procréation” **et** “Du génotype au phénotype, applications biotechnologiques”.

Thèmes au choix

“Une ressource indispensable : l'eau” **ou** “Une ressource naturelle : le bois”.

Dans le respect du texte de définition de l'épreuve orale de contrôle et afin de faciliter le déroulement des interrogations, le thème au choix traité par la classe devra être clairement précisé sur le livret scolaire de chaque élève.

Acquis des élèves ayant suivi une 1^{ère} L ou ES :

Afin de disposer d'indications précises sur les acquis des élèves de 1^{ère} L et ES, nous avons sollicité les correcteurs pour un relevé relatif à la maîtrise de deux compétences constituant des objectifs fondamentaux de notre discipline :

En 1^{ère} L :

C1 : saisie d'une information pertinente à partir d'un texte : cette capacité sera évaluée uniquement dans la troisième question de la partie II au choix concernant la place de l'homme dans l'évolution (critères de bipédie) et dans la deuxième question de la partie II au choix consacrée aux applications biotechnologiques du génotype au phénotype (rôle de l'interférent).

Compétence maîtrisée à 70,5% (de 91% à 40% selon le paquet de copies)

C2 : Connaissance de la notion de **parenté phylogénétique** (partage exclusif d'états dérivés) ou de **relation gène-protéine** (par le code génétique). La compétence est validée lorsque le correcteur a la conviction que la maîtrise existe, indépendamment de la façon de l'exprimer. Cette compétence est évaluée uniquement dans la première question des deux thèmes au choix.

Compétence maîtrisée à 23% (respectivement 15,5% et 34,5% pour les parties "évolution" et "génétique")

En 1^{ère} ES :

C1 : Repérage et exploitation d'une information pertinente dans un document fourni : cette compétence a été évaluée uniquement dans la première question du thème obligatoire : le candidat extrait du texte et/ou du graphique une ou plusieurs données et les met en valeur de manière explicite pour conclure sans ambiguïté sur l'un des facteurs qui augmentent le risque de développer un cancer du sein.

Sur 1807 candidats, cette compétence est maîtrisée par 1086 (60 %).

C2 : Connaissance du lien entre génotype et phénotype : le candidat a clairement compris les étapes d'expression d'un gène (séquence de nucléotides – séquence d'acides aminés – protéine fonctionnelle – caractéristique(s) d'une cellule, d'un organe, d'un organisme). Il n'a pas forcément exprimé complètement cette compréhension, mais le correcteur a la conviction que la maîtrise existe. Cette compétence est évaluée uniquement dans la troisième question du thème obligatoire. Elle est considérée comme acquise même si le candidat fait des confusions sur l'existence de deux allèles différents d'un même gène.
Sur 1807 candidats, cette connaissance est maîtrisée par 868 (48 %).

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux collègues qui ont pris le temps nécessaire pour fournir ces données particulièrement importantes à la fois pour valoriser la formation des élèves dans notre discipline et pour identifier les points sur lesquels il faudra insister en classe. Nous ferons ultérieurement un commentaire plus détaillé sur ces informations.

Baccalauréat - série S (voir récapitulatif, par discipline et spécialité depuis 1996, en annexe 1)

Résultats académiques :

Spécialité	Total (/ 20)
Maths	13,4
SPC	13,1
SVT	13,6

La partie pratique (intégrée pour 4 points dans la note de SVT) s'est déroulée, comme prévu, de façon tout à fait satisfaisante.

Nous tenons une fois de plus à vous remercier pour la manière dont vous avez organisé et mis en œuvre cette évaluation de manière très efficiente.

La "**banque de situations pour l'évaluation des capacités expérimentales en sciences de la vie et de la Terre de la session 2007**" du baccalauréat en série scientifique (S) est désormais publique et accessible en ligne à l'adresse : http://eduscol.education.fr/D1118/eval_exp_SVT.htm

Comme les années précédentes, nous vous conseillons de réaliser en travaux pratiques le plus grand nombre possible de manipulations, et en tout cas, de couvrir la diversité des types de sujets utilisés (microscopie, informatique, suivi d'un protocole). Nous vous rappelons que les fiches d'évaluation ne peuvent en aucun cas être utilisées telles quelles pendant les phases d'apprentissages.

Convocation des correcteurs

Comme chaque année, nous vous rappelons quelques points d'organisation relatifs à la convocation des correcteurs.

- **En épreuve anticipée du baccalauréat dans les séries L et ES, la correction se fait sur place, dans plusieurs centres d'examen. Ces modalités, donnant toute satisfaction aux correcteurs et à la division des examens et concours (DEX), seront reconduites. En ES, la contrainte de présence imposée aux correcteurs est justifiée par la possibilité de confronter les pratiques de correction et d'échanger des copies pour une épreuve qui continue à poser des problèmes à un grand nombre de candidats. Les correcteurs soulignent à nouveau la qualité de l'accueil fourni par les centres d'examen.**
- **Épreuve écrite dans la série S** : tout enseignant de terminale peut être convoqué pour corriger indifféremment en tronc commun ou spécialité.
- **Épreuve orale du second groupe de la série S pour les candidats ayant choisi l'enseignement de spécialité SVT** : les candidats de spécialité devant obligatoirement se voir proposer deux sujets portant respectivement sur le programme d'enseignement obligatoire et d'enseignement de spécialité, et un examinateur ne pouvant pas interroger un candidat ayant choisi un sujet d'enseignement obligatoire ou de spécialité si il n'a pas enseigné ce programme durant l'année, le chef de centre veillera, en relation avec la division des examens, à convoquer sur chaque tranche horaire un correcteur (si il a enseigné en tronc commun et en spécialité) ou deux (l'un ayant enseigné en tronc commun, l'autre en spécialité).

Tous les correcteurs des épreuves écrites d'admissibilité restent disponibles pour interroger à l'oral. Le chef de centre choisit en fonction du nombre de candidats le nombre d'interrogateurs nécessaires.

Tout professeur enseignant pendant l'année en terminale S (tronc commun ou spécialité), en 1^{ère} L ou 1^{ère} ES est susceptible d'être convoqué pour la correction des épreuves écrites (premier groupe ou épreuves anticipées) et pour les épreuves orales du second groupe. Si, pour des raisons personnelles (fête familiale, voyage d'études ou d'agrément, déménagement...), vous souhaitez ne pas être convoqué(e) pour la session de juin de l'année scolaire en cours, vous devez transmettre avant la fin janvier une demande écrite par voie hiérarchique au chef de la division des examens et concours, avec copie aux IA-IPR de SVT. **Ne prenez aucun engagement, quel qu'il soit, sans avoir reçu un accord écrit du chef de la DEX.**

Grâce à une collaboration étroite avec les services des examens, pour cette session 2007, aucun enseignant (à deux exceptions près, malheureusement) n'a corrigé plus de trois années de suite en série scientifique. Pour les deux filières L et ES, les besoins en correcteurs (certains stagiaires sont requis !) et le peu de temps nécessaire pour la correction ne permettent et ne justifient pas de prévoir une telle rotation.

Comme chaque année, nous avons été contraints d'avoir recours à quelques collègues en dernière minute. Merci à ces derniers pour la bonne grâce avec laquelle ils ont assumé leur mission.

PROGRAMMES PERSONNALISES DE REUSSITE EDUCATIVE

Les PPRE sont étendus à la rentrée 2007 aux classes de 5^{ème} et à tous les redoublants au collège. Le groupe de chargés de mission d'aide à l'inspection "PPRE" a produit un grand nombre de documents pédagogiques accessibles en téléchargement sur le site académique (ac-grenoble.fr/college/ppre). Pour répondre à la demande de nombreux établissements, un livret d'évaluation 5^{ème} est en cours de rédaction par ce même groupe. Il comportera un volet "SVT" permettant de vérifier l'acquisition de compétences relevant du programme de 6^{ème}.

FORMATION CONTINUE

(établissements publics)

Les inscriptions, ouvertes le 04 juin, seront possibles **jusqu'au 14 septembre 2007 (délai de rigueur, à l'exception des journées de l'inspection) sur le site <http://www.ac-grenoble.fr/daaf/>** .

Pour les journées de l'inspection (JDI), c'est le chef d'établissement qui proposera un enseignant. Cette année, une journée est prévue pour le collège (voir plus bas).

→ Stages proposés en lycée en 2007-2008

Informations disponibles sur Gaïa, en bas à gauche de la page ci-dessous :

http://www.ac-grenoble.fr/daaf/spipagora/article.php?id_article=34

DAAF : Sciences de la vie et de la terre (SVT)

07A0080456	<u>ARTICULATION ENTRE LES DISCIPLINES SCIENTIFIQUES</u>
07A0080455	<u>SVT : F2F</u>
07A0080454	<u>REX - SVT : GROUPE DE REFLEXION PEDAGOGIQUE</u>
07A0080453	<u>SVT : FAIRE REUSSIR LES ELEVES EN SECONDE</u>
07A0080452	<u>SVT : ECRIRE ET EVALUER</u>
07A0080451	<u>SVT : CLASSIFICATION PHYLOGENETIQUE</u>
07A0080450	<u>SVT : ACTIVITES PRATIQUES (5E/4E)</u>
07A0080449	<u>SVT : HISTOIRE DES SCIENCES (CLG + LYC)</u>
07A0080448	<u>SVT : RPP</u>
07A0080447	<u>JDI - SVT : NOUVEAUX PROGRAMMES COLLEGE</u>

→ Réseaux pédagogiques de proximité (RPP) en collège :

Ils se déroulent désormais dans quinze secteurs de l'académie. Les comptes rendus que nous avons reçus témoignent de la diversité et de la qualité des réflexions.

Cette année, l'effort portera plus particulièrement sur la différenciation des parcours en proposant, pour les activités des quatre programmes, un questionnement plus ou moins ouvert et des indices (aides). Chaque RPP s'occupera d'une partie de programme. Ce sera l'occasion de réfléchir à la façon dont les compétences permettent de définir les finalités de chaque activité ou exercice et d'intégrer le socle commun des connaissances et des compétences.

Nous rappelons que les RPP peuvent être l'occasion d'initier ou entretenir une liaison lycée-collège.

→ **Journées de l'inspection (JDI) :**

Cette rencontre d'une journée (une par secteur géographique) sera l'occasion de présenter de nouvelles manipulations, avec notamment usage de l'informatique. Les nouveaux programmes ayant été travaillés en détail à l'occasion des rencontres de RPP, seuls les (rares) points ayant posé problème seront repris. Le corps de cette réunion sera constitué par l'utilisation des compétences, à la fois pour faire un bilan de ce que sait déjà faire l'élève, de ce qu'il est en train d'apprendre et de ce qu'il lui reste à acquérir, en se basant sur le socle commun des connaissances et des compétences, les PPRE et le bilan des acquis.

Le retard prévu pour la publication du livret de compétences nous contraindra sans doute à repousser les dates de ces rencontres, initialement prévues au retour des congés de toussaint.

UTILISATION DES TICE en SVT

En collège :

→ **Equipement** : l'équipement se poursuit, de manière très disparate d'un département à l'autre. Nous maintenons nos préconisations, communes avec celles des sciences physiques et chimiques, de quatre à six ordinateurs dans une salle de SPC et une de SVT.

Pour l'ExAO, l'objectif reste de quatre équipements complets communs aux deux disciplines du pôle des sciences expérimentales.

→ **Activités Tice** : l'évaluation des capacités expérimentales à l'épreuve du baccalauréat de la série S (voir ci-dessous) impose un entraînement le plus précoce et le plus fréquent possible aux différents logiciels que l'élève sera amené à utiliser en séances de travaux pratiques. Certains sont utilisables dès le collège, avec des exigences et des aides évidemment adaptées. Il est important de laisser le maximum d'autonomie aux élèves, en évitant notamment les fiches détaillées conduisant à des activités "presse bouton". L'usage d'un logiciel et l'appropriation de ses fonctionnalités passent par un tâtonnement auquel les élèves sont tout à fait habitués. On doit, notamment pour la validation de compétences du B2i, plus s'appuyer sur le produit fini (l'élève a su faire) que sur la procédure (comment a-t-il fait ?). Seuls ceux qui restent en difficulté après quelques tentatives infructueuses seront aidés par un guide (un peu) détaillé.

En lycée :

→ **Equipement** : l'effort consenti par la Région semble avoir levé toutes les impossibilités, voire les difficultés, à mettre en œuvre des activités intégrant l'outil informatique, dont l'ExAO. N'hésitez pas à nous contacter pour toute difficulté qui pourrait persister et vous empêcher de mettre en œuvre des activités informatisées. Les demandes à la Région sont à transmettre par l'intermédiaire de votre chef d'établissement.

→ **ECE** : ces deux dernières années ont été l'occasion de diversifier les ressources Tice utilisables en classe de terminale, à l'occasion de l'évaluation des capacités expérimentales. Il est désormais indispensable de former les élèves à l'utilisation de ces ressources dès le collège lorsque l'usage est possible (phylogène, sismolog, excel, mesurim, ...) et aussi souvent que possible.

Le B2i : (<http://www.ac-grenoble.fr/mission-tice/articles.php?lng=fr&pg=37>)

Le "nouveau B2i" est décliné pour l'école, le collège et le lycée, selon cinq domaines :

- domaine 1 : s'approprier un environnement informatique de travail ;
- domaine 2 : adopter une attitude responsable ;
- domaine 3 : créer, produire, traiter, exploiter des données ;
- domaine 4 : s'informer, se documenter ;
- domaine 5 : communiquer, échanger.

Les textes ([BO n°29 du 20 juillet 2006](#) et au [BO n° 42 du 16 novembre 2006](#)) rappellent que l'obtention du DNB (diplôme national du brevet) nécessite celle du B2i, dont les nouvelles compétences sont très exactement celles du pilier 4 du socle commun. Il est donc nécessaire que toutes les disciplines s'impliquent dans la validation des compétences en rapport avec les activités menées dans chacune d'elles.

La répartition disciplinaire des compétences est une nécessité dans laquelle notre discipline doit s'impliquer comme une de celles qui utilisent le plus l'outil informatique à ce jour. C'est également la seule façon de justifier les demandes d'équipement informatique.

Au lycée, la validation se fera dans la continuité de celle de l'école et du collège.

Nous rappelons que cette validation doit être effectuée à l'occasion d'activités pratiques dont la finalité ne peut être de "faire des Tice". Comme pour les compétences du socle, la valeur ajoutée viendra de ce que chaque activité ou exercice sera accompagné de quelques compétences évaluables choisies par l'enseignant. L'élève peut à son tour choisir celles qu'il pense maîtriser (parce qu'il les a réussies plusieurs fois précédemment) et demander à être validé.

L'outil GiBii permet la gestion en ligne de la demande de validation et de la validation (par au moins deux disciplines).

Les IA-IPR de l'académie de Grenoble ont réalisé un kit (B2iKit) destiné à faciliter la mise en place de l'évaluation du B2i : <http://www.ac-grenoble.fr/mission-tice/articles.php?lng=fr&pg=175>

Ce kit est constitué :

- D'une Charte B2i.
- D'un document d'orientations pédagogiques : ce document donne des pistes possibles pour la mise en place du B2i. Il contient des fiches pratiques.
- D'une Foire aux Questions (FAQ)
- D'exemples de tableaux de compétences mises en oeuvre dans les disciplines.
- D'une liste de sites consacrés au B2i.

ACTIONS EDUCATIVES ET VALORISATION DES SCIENCES

Projets et ateliers scientifiques et techniques.

La circulaire n°2004-086 du 25-05-2004 publiée au BO n° 22 du 3 juin 2004 précise les modalités de mise en oeuvre "d'actions éducatives et innovantes à caractère scientifique et technique et ateliers scientifiques et techniques", aussi bien en collège qu'en lycée.

(<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/22/MENE0401106C.htm>).

De telles actions gagnent par ailleurs à être valorisées, par la participation à un concours ou à tout autre évènement national, académique, départemental ou local. Le BO n°27 du 12 juillet 2007 fournit une liste d'actions éducatives

(<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/27/encart27.pdf>).

Rappelons, au niveau de l'académie :

→ Le concours "faîtes de la science", pour lequel vous trouverez tous les renseignements nécessaires à l'adresse de la mission académique sciences :

<http://www.ac-grenoble.fr/missionsciences/>

→ Le jeu-concours académique "Rallye Sciences", organisé tous les ans pour les classes de troisième et seconde. Comme chaque année, une centaine de collèges et de lycées ont participé en 2006-2007. Le thème de cette année 2007-2008 est "**2008, année de la planète Terre**". L'année 2008 a été déclarée "année internationale de la planète Terre" (voir ci-dessous).

Si vous avez une ou des activités « ludiques », voire une simple idée, à proposer, n'hésitez pas à nous les transmettre, par courrier électronique si possible, même si elles ne sont pas complètement mises en forme.

Si vous désirez participer à la commission d'élaboration des sujets et/ou au jury 2008, merci de le faire savoir par courriel à Jean-Marc SIMON.

Vous pouvez retrouver de nombreuses informations concernant le rallye sciences à l'adresse :

<http://www.crdp.ac-grenoble.fr/imel/rallye/infogene.htm>

→ La fête de la science qui aura lieu entre le 5 et le 14 octobre 2007

<http://www.ac-grenoble.fr/action.culturelle/DAAC/actuscience/index.html>

Tous les programmes se trouveront sur les sites des CCSTI. Entre autres, on peut d'ores et déjà annoncer :

- Une conférence sur le thème "Femmes et sciences, au-delà des idées reçues" par Claudine HERMANN (Professeur honoraire à l'Ecole Polytechnique, Présidente

d'honneur et Fondatrice de l'Association Femmes & Sciences) est organisée par l'association pour la parité dans les métiers scientifiques et techniques (APMST GRENOBLE) le

Mercredi 14 novembre 2007 à 17h à l'amphithéâtre du CRDP,

11 avenue du Général Champon, Grenoble. L'entrée est libre.

Cette conférence s'adresse principalement aux enseignants du secondaire, aux conseillers d'orientation, aux élèves de classe terminales scientifiques ainsi qu'aux parents d'élèves. Elle a pour but de promouvoir les sciences et techniques auprès des filles, en s'adressant en tout premier aux enseignants afin de les aider à transmettre aux élèves filles une information objective sur les études scientifiques et sur leurs débouchés.

- o Une journée des professeurs de sciences est prévue par l'université de Savoie le **Mercredi 28 novembre**, avec visite du LAPP (laboratoire d'Annecy de physique des particules) et du CERN

→ **L'année internationale de la planète Terre** : les trois années 2007, 2008 et 2009 ont été déclarées années internationales de la planète Terre, avec un poids particulier sur 2008.

Vous trouverez toutes les informations concernant cette manifestation internationale et nationale aux adresses suivantes :

<http://www.anneplaneteterre.com/> (version française)

<http://www.esfs.org/> (version internationale)

Toutes les manifestations concernant les géosciences peuvent être labellisées "année de la planète Terre". Ce sera le cas du rallye sciences.

Nos objectifs pour cette année :

- organiser une **conférence** sur les trois pôles géographiques de l'académie, en faisant intervenir des scientifiques ayant participé à la révolution des sciences de la Terre dans les années 70.
- faire l'inventaire des **ressources pédagogiques de terrain** pour les mettre à disposition, sous la forme d'une lithothèque, sur le site académique (probablement avec géo-référencement sur google earth). C'est une des premières mutualisations demandée par les enseignants en RPP et les nouveaux arrivants dans une région ont toujours des difficultés à s'appropriier les ressources naturelles locales. Florian Grenier, webmaître du site disciplinaire académique, récoltera les données que vous voudrez bien lui transmettre. Cette information sera reprise en RPP.
- faire l'inventaire des **ressources locales associatives**, notamment par le biais des CCSTI. Si vous connaissez de telles ressources sous exploitées, n'hésitez pas à nous les faire connaître afin que nous les diffusions.

EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

L'éducation au développement durable est une priorité du ministère de l'Education nationale, réaffirmée par la circulaire n°2007-077 du 29-3-2007 (B0 n° 14 du 5 avril 2007).

Nous vous incitons à aborder aussi souvent que possible les contenus et activités pédagogiques rendus possible par les programmes du collège et du lycée. C'est particulièrement le cas pour le traitement des thèmes de convergence, de la partie E en classe de 3^{ème} et pour les thèmes au choix du programme de seconde.

EQUIPEMENT DES LABORATOIRES ET SECURITE

Nous vous demandons de bien vouloir actualiser l'enquête en ligne. Les données de cette enquête nous sont utiles pour valider vos demandes d'équipement et les anticiper.

Afin de mieux connaître les conditions d'enseignement dans notre discipline au niveau national, l'inspection générale a initié une enquête sur le serveur de Toulouse, du même type (en plus léger !) que celle que nous vous avons soumise au niveau académique. Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir la renseigner à l'adresse suivante :

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur/enseignant/>

(Les lycées y ont déjà saisi les résultats de l'ECE)

Le login est le numéro d'établissement et le mot de passe le nom de l'académie (donc "grenoble").

Ces informations sont très importantes pour toutes les négociations nationales, régionales et départementales concernant les équipements.

Les renseignements du site de Toulouse ne pouvant pas être aussi précis qu'au niveau académique, nous vous serions très reconnaissants de prendre, cette année encore, le temps et la peine de renseigner notre enquête académique à l'adresse :

<http://sciences-exp.ac-grenoble.fr>

Le login est "SVTnumeroétab" (ex. : SVT0740001Z pour le collège du Val d'Abondance). Il n'y a pas de mot de passe si vous n'en avez pas ajouté.

Pour ceux qui l'ont déjà renseignée (nombreux lycées en particulier ... merci à eux) il suffit de mettre à jour en cas de nouveauté (nouvel équipement par exemple).

Pour les collègues, nos rencontres en RPP nous ont montré d'importantes disparités entre les établissements et les départements. Nous ne pourrions pas intervenir sans données chiffrées et fiables. Notre seule source réside dans cette enquête. Elle est à ce jour très insuffisamment renseignée et ne nous permet aucune statistique significative.

Sécurité :

Guy Ménant, IGEN, est à l'origine d'un **dépliant "RISQUE ET SÉCURITÉ EN SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE ET EN BIOLOGIE-ÉCOLOGIE"** qui répond à une grande partie des questions de sécurité que vous vous posez lors de nos activités pratiques en classe ... questions auxquelles la liste de diffusion fait souvent écho. Une version "papier" vous a été adressée l'an dernier par l'intermédiaire de votre chef d'établissement. Vous pouvez récupérer une version pdf à l'adresse :

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/ons/risque_securite_SVT.pdf

sur le site de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur (<http://ons.education.gouv.fr/publica.htm>).

Nous attirons d'autre part votre attention sur le **site national relatif à la sécurité dans les laboratoires**, fournissant des ressources actualisées indispensables en collège et en lycée. Vous y trouverez notamment les liens vers les références des textes réglementaires et vers la fiche ci-dessus.

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur/labo/securite_svt/index.htm

LISTE DE DIFFUSION

(pour les nouveaux arrivés dans l'académie)

La liste de diffusion est désormais l'outil privilégié d'échanges et de mutualisation. Outre les communications institutionnelles, elle s'est enrichie d'informations scientifiques et de réflexions pédagogiques concernant aussi bien les lycées que les collèges. Nous vous incitons vivement à vérifier qu'un membre au moins de l'équipe d'établissement est inscrit à cette liste et consulte régulièrement sa boîte à lettres. Pour s'inscrire à titre individuel :

1. Se connecter à l'adresse : <http://listes.ac-grenoble.fr/www/info/labs-svt>
2. Cliquer sur "abonnement" et suivre les instructions.

Votre abonnement vous sera signalé ultérieurement par mél. Vous pourrez dès lors envoyer et recevoir des messages sur la liste de diffusion dont l'adresse est : labs-svt@listes.ac-grenoble.fr

PRIORITES DANS LA DISCIPLINE

Nous vous invitons à étudier les documents suivants qui résument bien les priorités visées dans l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre :

- Rapport de l'inspection générale des SVT "**Mettre les élèves en activité au collège pour les former, les évaluer, les orienter**" :

<http://media.education.gouv.fr/file/27/7/5277.pdf>

- Programmes du collège : **introduction commune à l'ensemble des disciplines scientifiques** ; chapeau des programmes de SVT :

http://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/hs6/MENE0750668A_annexe1.pdf

Nous insisterons notamment, lors de nos rencontres, sur les stratégies permettant de responsabiliser les élèves et de privilégier les activités autonomes (voir ci-après).

MODALITÉS D'INSPECTION

L'inspection individuelle se fonde sur l'observation d'une séance et sur l'examen de traces de l'activité globale de l'enseignant (fiches de préparation, cahier de textes, actions dans l'établissement, ...) et de l'élève (cahier ou classeur, carnet d'expériences, ...). Nous donnons ci-après quelques indications sur le déroulement de l'inspection et sur les documents susceptibles de faciliter cette observation et de servir de support à la réflexion conduite au cours de l'entretien et/ou de la réunion d'équipe.

Nous tenons à rappeler qu'une inspection ne constitue en aucun cas la vérification de la réalisation d'une séance conforme à un modèle. Lors de notre observation, nous nous attachons à repérer, au travers de la mise en activité la plus autonome possible des élèves et de la production de traces écrites individuelles variées, l'acquisition des connaissances et compétences du niveau observé.

Documents à remettre à l'inspecteur au début de l'inspection :

Concernant la classe observée :

- Le **cahier de textes de la classe**, comprenant le texte des devoirs surveillés avec la date de réalisation, et mettant en évidence les activités pratiques ;
- Une **copie des sujets de devoirs** surveillés de la classe ;
- **Deux classeurs ou cahiers d'élève**, si possible de qualités différentes...

Concernant l'activité générale de l'enseignant :

- **Fiche individuelle d'inspection** : la partie relative aux activités personnelles et aux stages suivis peut être fournie sous forme d'une annexe. Un fichier informatique vierge a été adressé à tous les établissements.
- Tout document susceptible d'illustrer la manière dont est réalisé le travail en itinéraire de découverte, thèmes de convergence, partie E du programme de 3^{ème}, **thèmes au choix de seconde ou TPE de première**.

Concernant l'établissement :

- Tout document relatif à l'implication du professeur ou de l'équipe dans des actions liées au **projet d'établissement**.

Organisation de l'entretien :

L'analyse de l'activité de l'enseignant est structurée à partir de la circulaire n° 97-123 du 23 mai 1997 du BOEN n°22 du 29 mai 1997 précisant les "missions du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel" et de son opérationnalisation en SVT réalisée par Guy Ménant (<http://www.ac-grenoble.fr/svt/SITE/prof/insp.htm>).

Le BO n°1 du 04 janvier 2007 précise les dix compétences attendues d'un enseignant en formation à l'IUFM :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/1/MENS0603181A.htm>

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/1/encart1.pdf> (version pdf)

Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable
Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer
Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale
Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement
Organiser le travail de la classe
Prendre en compte la diversité des élèves
Évaluer les élèves
Maîtriser les technologies de l'information et de la communication
Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école
Se former et innover

En particulier seront discutés les aspects suivants :

- **Mise en activité autonome** des élèves (nature et conditions de réalisation) ;
- **Traces écrites** correspondantes dans le cahier-classeur et **implication des élèves**;

- **Maîtrise de la langue** (écrit et oral) ;
- **Évaluation des capacités expérimentales** ;
- Adéquation entre **évaluation sommative et apprentissage** ;
- Prise en compte, pendant les séances, des **élèves en difficultés (aide, travail individualisé, ...)**.

Nous vous invitons à consulter notre courrier de rentrée 2003 pour y retrouver les réflexions relatives aux fiches de travaux pratiques et à la trace écrite de l'élève.

<http://www.ac-grenoble.fr/svt/SITE/prof/inspe/RentreeSVTLyc03.PDF>

RESPONSABILITES D'INSPECTION

Dominique Rojat, Inspecteur général de l'éducation nationale, aura en responsabilité notre académie pour la présente année scolaire.

Secteur géographique	IA-IPR à contacter
Ardèche – Drôme	Eric.Lavis@ac-grenoble.fr Téléphone rectorat : 04 76 74 70 60 Mobile professionnel : 06 12 37 07 47
Isère	Jean-Marc Simon (bassins Agglomération, Nord Isère et Grésivaudan) et Éric Lavis (bassins Agglomération, Isère rhodanienne, centre Isère, Alpes Isère)
Savoie – Haute-Savoie	Jean-Marc.Simon@ac-grenoble.fr Téléphone rectorat : 04 76 74 70 60 Mobile professionnel : 06 10 99 06 47

Eric Lavis ayant à consacrer une partie de son service à la fonction de coordonnateur des IA-IPR de l'académie, nous serons secondés par des chargés de mission d'inspection : Jean-Christophe Ciccarone (professeur au lycée Emile Loubet, Valence) et Guy Rampon, (professeur au lycée Triboulet de Romans) pour le secteur Drôme-Ardèche, Catherine Chovet (professeure au collège europôle de Grenoble) pour le secteur Drôme-Isère), Catherine Lamy (professeure au lycée Paul Héroult, Saint-Jean de Maurienne et formatrice IUFM) et Daniel Devallois (professeur au lycée Mme de Staël de Saint-Julien en Genevois) pour les secteurs Isère-Savoie-Haute Savoie.

Nous profitons de ce courrier pour féliciter notre collègue Myriam Vial qui, ayant réussi le concours d'IA-IPR, fait sa première rentrée dans l'académie de Nice. Nous remercions Myriam, en notre nom à tous, pour son engagement sans limites au service de la discipline et de ses enseignants.

Comme chaque année, nous tenons à remercier ceux d'entre vous qui, en plus de leurs charges habituelles, acceptent de s'investir au service de la discipline en répondant favorablement à nos sollicitations : accompagnement d'enseignants débutants (stagiaires, contractuels), formation continue, animations pédagogiques, jurys d'examens et concours (en particulier le concours de recrutement des professeurs des écoles), groupes de travail sur les TICE, l'EEDD, la santé, la sexualité, rallye sciences, fête de la science, ... Que ces collègues sachent que leur engagement est pour beaucoup dans l'excellente qualité de la formation des élèves en sciences de la vie et de la Terre dans l'académie et contribue fortement à la dynamique de la discipline.

Les IA-IPR des sciences de la vie et de la Terre
Académie de Grenoble

ANNEXE 1 : BAC S - résultats académiques des épreuves scientifiques, par discipline et spécialité, de 1996 à 2006.

Moyennes		Spécialité Maths										
année		96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06
Maths		12,21	12,61	12,25	12,71	12,48	12,43	11,37	11,95	13,44	12,6	13,5
SPC		12,69	11,6	12,47	12,2	12,81	12,42	11,69	14,06	13,71	12,7	15,4
SVT		11,37	11,72	11,62	11,21	11,79	11,59	12,34	10,71	12,01	13,7	13,3
% spé		33	33	32	30	29	31	30	28	25	24	22

Moyennes		Spécialité SPC										
année		96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06
Maths		10,52	9,71	10,35	10,81	10,71	10,88	10,1	9,39	11,04	10,3	11,7
SPC		12,42	11,01	12,72	11,49	12,24	11,05	11,52	13,27	12,46	12,2	14,8
SVT		10,35	11,15	11,11	10,55	11,5	11,1	12,16	10,5	11,12	13,4	13,1
% spé		28	29	30	33	35	34	32	31	33	34	37,5

Moyennes		Spécialité SVT										
année		96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06
Maths		9,23	8,33	9,11	9,43	9,56	9,82	9,13	8,16	9,31	8,7	10,2
SPC		10,34	8,71	10,14	9,48	10,38	10,22	9,98	11,96	10,81	10,6	13
SVT		10,64	11,15	11,66	10,14	12,25	10,98	12,16	10,92	12,1	13,4	12,9
% spé		40	39	38	36	35	36	38	40	42	42	40,5

